



case postale – 1007 Lausanne

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉALISATION
D'AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA NATURE**

Merci de remplir les cases grises qui s'appliquent à votre projet. Laisser les cases blanches vides. Renvoyer le formulaire rempli à parcs.domaines@lausanne.ch

Demandeur ou demandeuse	
Nom	
Prénom	
Facultatif : raison sociale (entreprise, association)	
Adresse : rue, n°, NPA, lieu	
Téléphone, mobile	
Courriel	
Compte bancaire/postal, IBAN	
Jardin, parcelle	
Adresse : rue, n°, NPA, lieu	
Nom, désignation, emplacement de l'espace concerné (facultatif)	

<p>J'ai pris connaissance des conditions liées à l'octroi des subventions, pour chacun des aménagements prévus. De plus, si les subventions me sont octroyées je m'engage à :</p> <p>a) Pendant cinq ans, ne porter aucune atteinte, assurer l'entretien et remplacer les aménagements qui ont fait l'objet de la subvention, s'ils sont endommagés ou, pour les arbres, arbustes, buissons, s'ils sont morts.</p> <p>b) Respecter la Charte des jardins¹ dans l'entier du jardin, de la portion de jardin ou de la parcelle dans lequel se situent les aménagements concernés par la subvention – pour autant que je sois responsable de son entretien.</p> <p>c) M'efforcer de mettre en œuvre les recommandations s'appliquant à l'espace concerné telles qu'énoncées dans la brochure <i>Réseau écologique urbain, Guide de recommandations</i>, éditée par la Ville de Lausanne.</p> <p>d) Signaler mon aménagement au moyen du sigle « Nature en ville » et accepter que le jardin ou la parcelle concernée figure sur une carte à disposition du public.</p>	
Date de la demande	
Signature demandeur / demandeuse	

¹ https://www.energie-environnement.ch/fichiers/charte_des_jardins/charte_des_jardins.pdf

1. Subventions pour l'achat d'arbres, arbustes, plantons et semences

Achat d'arbres, arbustes, plantons et semences

	Coûts d'achat	Subvention pour achat d'arbres, arbustes, plantons et semences	Total subvention pour l'achat
Liste à fournir en annexe		50% des frais d'achat	

2. Subventions pour les travaux

Plantation d'arbres et arbustes indigènes et d'arbres fruitiers à haute tige et à demi-tige

	Pièces [nb]	Subvention pour travaux	Total subvention travaux
Arbres indigènes, arbres fruitiers à haute tige et à demi-tige		12.- /pièce	
Arbustes indigènes		3.- / pièce	

Arrachage d'arbustes non indigènes, en vue d'être remplacés par de la végétation indigène

	Pièces [nb] ou mètres linéaires [ml]	Subvention pour travaux	Total subvention travaux
Arbustes non indigènes arrachés		20.-/ml ou 15.-/pièce Jusqu'à 100.-/pièce pour très gros arbustes, après évaluation SPADOM	

Mise en place de prairies extensives et d'espaces de flore indigène

	Surface [m ²]	Subvention pour travaux	Total subvention travaux
Prairies extensives et espaces de flore indigène		3.-/m ²	

Perméabilisation d'espaces imperméables, en vue d'être végétalisés

	Surface [m ²]	Subvention pour travaux	Total subvention travaux
Perméabilisation d'espaces imperméables		15.-/m ²	

Installation de petits plans d'eau, étangs ou autres biotopes humides

	Total coûts [CHF]	Subvention pour travaux	Total subvention travaux
Petits plans d'eau, étangs, autres biotopes humides		À définir avec le SPADOM	

Installation de murgiers, murs de pierres sèches ou biotopes équivalents

	Total coûts [CHF]	Subvention pour travaux	Total subvention travaux
Murgiers, murs de pierres sèches, équivalents		À définir avec le SPADOM	

Installation d'autres structures ou aménagements favorables à des espèces particulières

	Total coûts [CHF]	Subvention pour travaux	Total subvention travaux
Structures /aménagements		À définir avec le SPADOM	

TOTAL SUBVENTION (remplir par le SPADOM)

Total des coûts	Total subventions	Remarques

Annexes à fournir

- Photo(s) de l'état initial du jardin
- Plan avec emplacement des travaux (photo aérienne ou plan annoté, même à la main)
- Liste des arbres, arbustes, plantons et semences à acquérir, avec détail des espèces
- Devis des fournisseurs pour les arbres, arbustes, plantons et semences à acquérir
- Offres des entreprises choisies pour réaliser les travaux
- Accord écrit propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur ou de la demandeuse)